

# Colloque transfrontalier

## „Les enjeux juridiques relatifs aux installations d'énergie renouvelable“

7 juin 2019 - 9h15 -15h15 - Hochschule Kehl, Salle 210, Kinzigallee 1, D-77694 Kehl

Hochschule für öffentliche  
Verwaltung Kehl

UNIVERSITY  
OF APPLIED SCIENCES



### 09:15 – 09:45 Introduction à la thématique

#### 09:15 Ouverture et mots de bienvenue par les organisateurs

Paul Witt, Recteur de la Hochschule Kehl et Philippe Terneyre, Université de Pau  
Animation: Michael Frey, Hochschule Kehl et Vulla Parasote, TRION-climate

### 09:45 – 10:50 Sujet 1: Présentation générale de l'autorisation environnementale

Quels projets et législations sont concernés par les autorisations environnementales en France et en Allemagne ?  
Quels sont les processus de délivrance ? Quels avantages et insuffisances ?

#### 09:45 Champ d'application, portée et processus de délivrance

Antoine Bourrel, Maître de conférences, Pau Droit Public  
Cornelia Mengus, Centre de compétences sur l'énergie, Regierungspräsidium Freiburg

#### 10:30 Bilan de l'autorisation environnementale

Aurélien Vignot, Service Prévention Risques Anthropiques, Cheffe du Pôle Ressources, DREAL Grand-Est  
Mirco Kron, Collaborateur scientifique, Hochschule für öffentliche Verwaltung Kehl

### 11:30 – 12:50 Sujet 2: Obstacles juridiques à l'implantation des installations d'EnR

Quels obstacles juridiques s'opposent à l'implantation et l'exploitation des installations d'énergie renouvelable et  
quelles solutions peuvent être proposées par les autorisations environnementales?

#### 11:30 Le cas de l'énergie éolienne

- **La relativité temporelle des études d'impact dans les projets éoliens**  
Laura Descubes, Avocat, Cabinet Rivière | Avocats | Associés
- **La régularisation des autorisations environnementales : l'office du juge du plein contentieux**  
Jean Gourdou, Professeur, Pau Droit Public
- **Les obstacles juridiques et leurs solutions dans les autorisations des éoliennes**  
Anna Alvensleben, Service Construction et Environnement, Landratsamt Schwäbisch Hall

#### 12:15 L'exemple français de la géothermie profonde

Elisa Foi, Chercheure, Projet GÉFISS - Pau Droit Public

#### 12:30 L'exemple allemand des installations biogaz

Peter Majer, Directeur innovation et développement, BADENOVA

### 14:00 – 15:00 Sujet 3: Les suites de l'exploitation des installations éoliennes

Quels dispositifs pour le démantèlement des éoliens et la remise en état du site?  
Les avantages du repowering et sa mise en œuvre juridique en France et en Allemagne.

#### 14:00 Démantèlement et remise en état du site

Pierre Cambot, Professeur, Avocat  
Michael Frey, Professeur, Hochschule für öffentliche Verwaltung Kehl

#### 14:30 Repowering des parcs éoliens

Julien Bonneau, Juriste, VALOREM Groupe  
Markus Jenne, Economiste, Cabinet Sterr-Koelln & Partner

### 15:00 – 15:15 Synthèse et conclusions de la conférence

15:00 Louis de Fontenelle, Maître de conférences, Pau Droit Public